

Etat des dépenses à compte du capital de 1887 à 1891 :

Pour	1886 — 1887.....	\$1,456,911 28
"	1887 — 1888.....	858,920 62
"	1888 — 1889.....	1,304,435 24
"	1889 — 1890.....	1,473,067 36
"	1890 — 1891.....	2,414,251 54
Total dépenses à compte du capital.....		\$7,507,586 04

Comme l'on voit, cette dépense s'élève à la somme de \$7,507,586.04. Ces chiffres ont puisés dans les documents officiels et s'accordent avec ceux qui ont été fournis par l'hon. Trésorier lui-même dans son tableau No 1, annexé à son discours sur le budget de 1892. La moyenne de nos dépenses en sus de nos revenus est donc de un million et demi par année. L'honorable Trésorier, dans son discours au Windsor, à Montréal, et dans ses discours budgétaires en Chambre, a mis sur notre compte le total de cette dépense, comme étant attribuable à notre politique.

Je ne sais pas si c'est par une erreur cléricale ou autrement, mais il a oublié un fait bien important, c'est qu'au moins la moitié de cette dépense découle des obligations et des dettes laissées en souffrance par nos prédécesseurs lorsque nous sommes arrivés au pouvoir. Ainsi donc, au lieu de un million et demi de dépenses attribuables à notre politique, il aurait dû loyalement et franchement déclarer que nous n'étions réellement responsables que de la moitié de ce qu'il mettait à notre charge. Mais malheureusement, dans son zèle de néophyte, il fallait écraser à tout jamais des adversaires qui leur portaient ombrage ; c'est pour cette raison, je présume, qu'il n'a pas eu le courage d'admettre leur part de responsabilité dans cette même dépense.

L'honorable Trésorier a été bien injuste à mon égard, et je ne vois dans son discours au Windsor et dans ses discours budgétaires qu'exagération dans les états qu'il a soumis à la Chambre et au pays. Ainsi, pour vous donner une idée de sa manière de procéder, dans son discours au Windsor, il disait : " M. Shehyn commence donc l'année de 1888 avec " une dette de \$1,488,106.86, tant en emprunts qu'en fidéicommiss, et en " appoints de montants non soldés. En lisant ce paragraphe la Chambre et le pays sont portés à croire que nous commençons l'année 1888 avec une dette de \$1,488,106.86 contractée par nous, tandis que cette somme est entièrement attribuable à leur politique. L'honorable Trésorier ne doit pas oublier que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, au 31 janvier 1887, il n'y avait pas un cent de disponible en caisse et qu'en outre la province devait à cette époque \$729,105.25 en fidéicommiss et en emprunts temporaires ; et que, pour couvrir leurs dépenses et leurs obligations jusqu'à la fin de l'année fiscale, nous avons été obligés d'avoir recours à deux emprunts temporaires s'élevant à la somme de \$600,000. L'honorable Trésorier fait aussi allusion, dans ce même discours, au montant de \$957,463.35 qu'il y avait en caisse au 30 juin 1886, mais il a bien soin de ne pas dire un mot de la somme de \$750,000 qu'il devait, à cette date, en emprunts temporaires, et lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, tout avait été dépensé et il restait encore à cette date \$500,000 d'emprunts temporaires, à part des fidéicommiss.

Autre erreur de l'hon. Trésorier dans ce même discours. Il dit que la dette consolidée de la Province à cette date du 30 juin 1887 était de \$18,854,353.34, tandis qu'à cette même date elle n'était que de \$18,127,233.33, ce qui fait une différence d'au-delà de \$700,000. Ce qui est de nature à